

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine Labonté](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3610042ed1de91479188b32e>

Date d'obtention : 2021-03-18 01:07:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est là pour encadrer et uniformiser l'intervention avec les sextos. Elle me dit qu'il doit y avoir une prise en charge rapide afin de limiter la propagation des photos ou vidéos. Elle pourrait aussi diminuer et/éviter les conséquences pour les jeunes et les victimes. Les jeunes se sentiront plus en sécurité. Chaque intervenant a un rôle et qu'il doit les respecter afin que les démarches puissent être complétées adéquatement sans perdre de détails pouvant nuire la preuve. Les interventions Sextos sont rapides et efficaces si les intervenants suivent les étapes de la trousse.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va certainement me donner de la confiance en mon intervention, me guidera dans ce que je dois faire et m'éclairera sur les rôles de chacun. Je serai moins nerveuse. La trousse est vraiment l'outil qui m'aidera dans mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais intervenir rapidement et efficacement en me servant de la trousse et de son contenu. Je vais faire attention au délai d'intervention. Je vais aussi travailler en collaboration avec les policiers scolaires. Je vais faire attention au sentiment de bien-être et de sécurité pour les jeunes. Je devrai aussi faire attention à ce que la victime vit en lien avec son entourage et ses pairs. Je ne vais pas regarder les photos et les vidéos. Si je pense qu'il pourrait y avoir des photos et/ou vidéos, je dois faire attention et confisquer l'appareil. La trousse demeure un bon guide dans tout ce que je dois faire attention!